

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Clermont-le-Fort

Publié le 30/07/2016 à 07:36

Les Ramiers de l'Ariège, une réserve naturelle en périphérie de Toulouse

Environnement



Le garde-champêtre et les écogardes veillent sur le site des Ramiers de l'Ariège. /Photo DDM Marion Joly

Classés l'année dernière en réserve naturelle régionale, les Ramiers de l'Ariège attirent toujours plus de touristes chaque été. Mais la baignade dans le fleuve y est désormais interdite.

On y croise aussi bien des aigles bottés, tritons marbrés et autres cordulies à corps fin que des Toulousains en week-end et des écogardes à jumelles. Depuis juin 2015, les ramiers de l'Ariège font partie de la réserve naturelle régionale «Confluences Garonne-Ariège» créée par le Conseil régional afin de protéger une zone de quelques 600 hectares s'étendant du village de Venerque jusqu'à l'île du Ramier. «Le classement en réserve permet à la fois un meilleur cadre juridique et une protection plus efficace de la zone via des plans de gestion quinquennaux, explique Bertrand Mazellier, gestionnaire du site des Ramiers pour le Sicoval. Afin de mieux protéger la réserve, des écogardes sont également embauchés chaque été pour surveiller le site mais aussi sensibiliser les visiteurs à l'importance écologique du lieu, qui constitue une véritable mosaïque de milieux naturels très riches en biodiversité». Enfin, la création de la réserve naturelle régionale a entraîné l'adoption d'un règlement spécifique visant à encadrer les activités des propriétaires et des visiteurs.

Farniente conseillée mais baignade interdite

Au Ramier de Clermont-le-Fort, le classement du site en réserve naturelle a peu changé les habitudes des Toulousains, qui continuent à venir nombreux prendre des couleurs sur les rives du fleuve. Toutefois, la réglementation de la réserve implique désormais l'interdiction de la baignade sur l'ensemble du corridor fluvial de la réserve. L'aspect idyllique du lieu n'invite certes pas les touristes à respecter la règle, mais avec en moyenne 25 000 touristes chaque été, la mesure s'est pourtant imposée comme une nécessité. «Du fait de l'extension de l'aire urbaine toulousaine, de la fermeture des piscines et de la proximité du site par rapport à Toulouse, la fréquentation des Ramiers a explosé, explique Gaël Evrard, le garde champêtre de Clermont le Fort et Lacroix-Falgarde. Mais les Ramiers sont un espace naturel et non une base de loisirs surveillée, il y a des risques dont les gens doivent prendre conscience». Les années précédentes, des baigneurs en détresse dans les cascades de Clermont-le-Fort avaient ainsi nécessité l'intervention des secours. Comme aime à le rappeler Gaël Evrard : «Ce n'est pas Walibi !».

S'y rendre

Depuis Toulouse : prendre l'A620 puis l'A64 ; puis prendre la sortie 36 et continuer sur la D820 ; au troisième rond-point, prendre à gauche sur la D68E. Prendre la première à droite et encore à droite pour arriver au premier parking ; la quatrième à droite pour le second parking ; ou enfin la cinquième à droite sur la D68E puis directement à gauche pour le troisième parking.